Document généré le 14 juil. 2025 17:26

Criminologie

Erratum

Volume 56, numéro 1, printemps 2023

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1100467ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1100467ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)
1492-1367 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(2023). Erratum. *Criminologie*, *56*(1). https://doi.org/10.7202/1100467ar

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2023

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Erratum

Tenir compte de la variation géographique et de la pauvreté dans l'intervention en protection de l'enfance au Québec

Erratum : une erreur s'est glissée dans la première édition de ce numéro. Dans l'article de Tonino Esposito, Johanna Caldwell, Marie Saint Girons, Martin Chabot, Stéphanie Précourt et Nico Trocmé, « Tenir compte de la variation géographique et de la pauvreté dans l'intervention en protection de l'enfance au Québec », p. 260, nous aurions dû lire : « *De même, la figure 2 montre qu'à mesure que la densité de la population infantile diminuait, les taux de placement en protection de la jeunesse augmentaient. Le taux moyen de placement dans les petites régions les moins peuplées d'enfants était de 74,6 pour mille, ce qui est 2,6 fois plus élevé que le taux moyen (28,7 pour mille enfants) pour les petites régions géographiques les plus densément peuplées de la province (figure 2).* »

Quelques erreurs se sont également glissées dans la figure 2. La figure 2 devrait se lire ainsi :

FIGURE 2

Relation entre la vulnérabilité socioéconomique et le taux de placement en matière de protection de l'enfance chez les enfants âgés de 0 à 17 ans, selon la densité de la population infantile au kilomètre carré

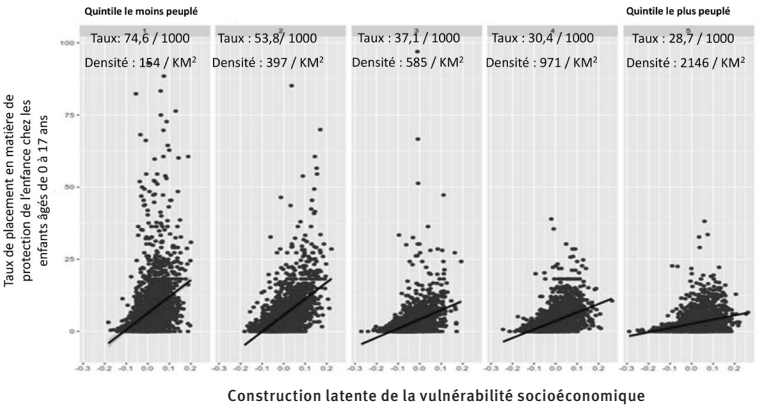

Les auteurs et auteures tiennent à s'excuser auprès des lecteurs.